

MAIRIE de PARDIES

7, rue Henri IV - 64150
Tél. : 05 59 60 16 71
Fax : 05 59 60 15 24
mairie.pardies@wanadoo.fr

Mairie de PARDIES

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, Daniel BIROU Maire de PARDIES atteste avoir procédé à la date du 10 JUILLET 2020 à l’affichage de la délibération du conseil municipal en date du 07,07,2020 portant prescription de la deuxième modification simplifiée du plan local d’urbanisme de la commune de PARDIES et ce pendant une durée minimale d’un mois.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Pardies, le 29 juillet 2020

Le Maire

Daniel BIROU

